



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE  
PRÉFET DU PUY-DE-DÔME

Clermont-Ferrand, le 19 DEC. 2013

DIRECTION DES COLLECTIVITÉS  
TERRITORIALES ET DE L'ENVIRONNEMENT

BUREAU DE L'ENVIRONNEMENT

Affaire suivie par Coléte AKDAG  
Tél : 04 73 98 63 63 POSTE : 65.36  
colette.akdag@puy-de-dome.gouv.fr

Le Préfet de la région Auvergne  
Préfet du Puy-de-Dôme

à

Mesdames et Messieurs les Maires  
du Département du Puy-de-Dôme

Madame et Messieurs les Sous-Préfets  
d'arrondissement

**Objet :** Exercice de la pêche en eau douce pour l'année 2014

**P.J. :** 2.

Je vous prie de trouver, ci-joint, copie de l'arrêté préfectoral accompagné de l'avis annuel concernant l'exercice de la pêche en eau douce dans le département du Puy-de-Dôme pour l'année 2014.

Je vous remercie de procéder à **l'affichage immédiat de ces documents.**

Pour le Préfet et par délégation,  
Le Secrétaire Général,

Thierry SUQUET